Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212203434-20251215-D2025_102-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ le QUINZE du mois de DÉCEMBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 8 décembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BILLIOU, BOIRON, BOYER, CHARMENTRAY, GAUTIER, HALNA, HOUSTLER, JULIENNE, LANGLAIS, LE BIHAN, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PENVEN, MAINAGE, MULLER, PIROT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN.

Procurations : HUCHER à BOIRON, LE PROVOST à GAUTIER, MONFORT à RAMEAU, TOPART à LE HENAFF-LE JEUNE, VELLA à HALNA, JEZEQUEL à MULLER.

Absente : MAILLAUD

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2025-102 AUTORISATION À SIGNER UNE PROMESSE DE VENTE

Par délibération du 12 septembre 2025, le Conseil Municipal approuvait l'autorisation de signer une promesse de vente pour les immeubles situés sur les sites de la Poste et de Weillant.

Madame le Maire informe l'Assemblée de la nécessité de procéder à une correction de la décision afin d'intégrer l'ajout de la parcelle cadastrée section AC n°78 qui figurait en option dans l'appel à manifestation d'intérêt pour le site de Weillant.

Ainsi, la cession pour le site de la Poste concerne les emprises nécessaires sur les parcelles cadastrées section AC 683, AC 646 et AC 299 (*l'ensemble représentant une surface d'environ 1250 m²*), et pour le site de Weillant les parcelles cadastrées section AC 695, AC 696, AC 78, AC 793, et deux parcelles non bâties servant d'accès (AC 66 et 796), le tout sur une surface globale d'environ 2148 m².

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par vingt-deux voix pour et quatre contre (*JEZEQUEL, LANGLAIS, MULLER et SCHAEFFER-MORIN*),

Vu les avis des domaines en date du 17 septembre 2025, fixant le prix de l'ensemble immobilier de la Poste à 184 000 € et de l'ensemble immobilier du site de Weillant à 580 000 €,

- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer une promesse de vente avec la société SEVENIN auprès de l'étude de Maître BLANCHARD, ou du mandataire de l'acquéreur, pour la cession des emprises nécessaires à la réalisation d'un projet d'aménagement sur les parcelles cadastrées section AC 683, AC 646 et éventuellement AC 299, situées sur le site de la Poste, pour un montant de 190 000 €,

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212203434-20251215-D2025_102-DE

- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer une promesse de vente avec la société SEVENIN auprès de l'étude de Maître BLANCHARD, ou du mandataire de l'acquéreur, pour la cession des parcelles cadastrées section AC 78, AC 695, AC 696, AC 793, et de deux parcelles non bâties servant d'accès *(AC 66 et 796*), situées sur le site de Weillant, pour un montant de 522 000 €.

Pour copie conforme,
Le Maire, Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF